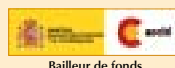
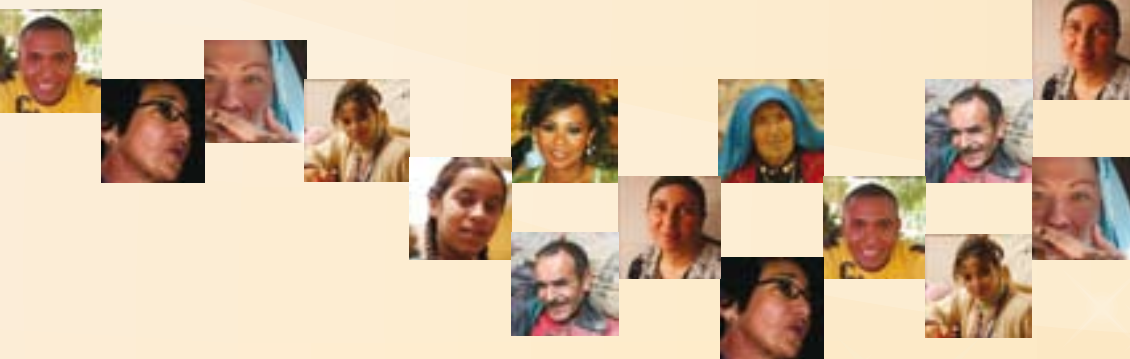


# Genre et politique en Tunisie

## Aperçu



## QU'EST CE QUE LA PARTICIPATION POLITIQUE EN RELATION AVEC LE GENRE ?

Selon la définition de la Conférence de Pékin sur la famille (2005): « *Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe* »<sup>(1)</sup>.

La notion de genre se réfère aux différences sociales et aux relations entre les hommes et les femmes, qui varient d'une culture à une autre, d'une société et d'une époque à l'autre. Le genre est un rôle appris grâce à des processus de socialisation ; il n'est pas fixe, mais modifiable. Les systèmes de genre sont institutionnalisés par les systèmes d'éducation, les systèmes politiques et économiques, la législation, la culture et les traditions<sup>(2)</sup>.

Genre ≠ sexe biologique

Genre = Construction sociale acquise des identités de sexe

Genre ≠ femmes

Genre = interaction sociale entre hommes et femmes

Les recherches et les expertises ont mis au jour l'inégalité de genre en politique et dans l'accès aux postes de leadership. Pour promouvoir la participation politique des femmes et garantir l'égalité entre hommes et femmes il est nécessaire d'adopter une approche sensible au genre. Celle-ci consiste à reconnaître et à souligner les différences entre les sexes, les inégalités et les problématiques existantes et à y remédier à travers les stratégies et les actions visant la réduction de la discrimination.

## LA NOTION DE GENRE EN TUNISIE

Au lendemain de l'indépendance, la Tunisie a eu une position avant-gardiste dans l'aire arabomusulmane en ce qui concerne les droits de la femme et l'égalité entre les sexes. La promulgation du Code du Statut Personnel en 1956 avait, en effet, posé les jalons de l'émancipation de la femme dans le pays.

C'est grâce au volontarisme politique, aux efforts déployés par les mouvements féministes et les militants des droits de l'homme, sans omettre le choix d'une lecture éclairée de la Chariaa<sup>(3)</sup>, que la politique tunisienne en matière de promotion de la femme connaît une évolution constante<sup>(4)</sup>.

(1) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender\\_studies#Gender\\_studies\\_et\\_organisations\\_internationales](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies#Gender_studies_et_organisations_internationales)

(2) <http://www.womenpoliticalparticipation.org/template.php?code=18>

(3) Droit musulman.

(4) B. Gribaa, *Etat de la situation de la participation de la femme à la vie politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, Tunis, L'I Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN- INSTRAW) et Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), 2008-2009, p. 83.

## MESURES POSITIVES

Bien avant la conférence de Beijing en 1995, la Tunisie a adopté une politique de « gender mainstreaming », en vue de concrétiser, dans le vécu, les droits des femmes<sup>(5)</sup>.

En plus des réformes successives, mises en œuvre en 1993, 2001, 2004 et 2006 visant le renforcement des droits des femmes dans les sphères privées et publiques, le XI<sup>ème</sup> Plan de développement économique et social en Tunisie (2007-2011) prévoit, dans un chapitre consacré à la femme, l'introduction du « gender budgeting » comme approche financière visant la consolidation de l'égalité des chances<sup>(6)</sup>.

Actuellement, le Gouvernement compte 1 femme Ministre sur un total de 30 ministres et 5 femmes secrétaires d'Etat parmi 13. Il s'agit de<sup>(7)</sup> :

Nom	Position ministérielle
Mme Bebiya Chihi	Ministre des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées
Mme Saloua Terzi	Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance et des Personnes âgées
Mme Najah Belkhiria Karoui	Secrétaire d'Etat chargée de la Promotion sociale
Mme Najoua Miladi	Secrétaire d'Etat chargée des Institutions hospitalières
Mme Lamia Chafei Seghaier	Secrétaire d'Etat chargée de l'Informatique, de l'Internet et des Logiciels libres
Mme Saida Chtioui	Secrétaire d'Etat chargée des Affaires américaines et asiatiques

2 femmes sont conseillères à la présidence<sup>(8)</sup>, 1 femme députée occupe le poste de vice-présidente de la chambre des députés, 1 autre femme est présidente de commission. 1 femme est également vice-présidente à la chambre des conseillers<sup>(9)</sup>.

4 femmes seulement sont présidentes de municipalités, 3 sont adjointes au maire et 10 sont chefs d'arrondissement<sup>(10)</sup>.

Un quota de 30% minimum a été décidé par le chef du Parti au pouvoir le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), et Président de la République, Z. Ben Ali, pour les élections législatives de 2009 et les élections municipales de 2010.

(5) *Ibid.*, p. 97.

(6) *Ibid.*, p. 98.

(7) Liste des membres du gouvernement tunisien. Lien : <http://www.tunisie.com/viepolitique/liste.html>

(8) B. Gribaa, *Op. Cit.*, p. 91.

(9) *Ibid.*, p. 94.

(10) *Ibid.*, p. 96.

En décembre 2006, Mme Maya Jribi est devenue la seule femme présidente d'un parti politique en Tunisie : le Parti Démocrate Progressiste (PDP).

## CHIFFRES CLÉS

Femmes ministres <sup>(11)</sup>	3% (1 sur 30)
Femmes dans le parlement <sup>(12)</sup> (les deux chambres)	21,37% (74 sur 326)
Femmes dans la chambre haute <sup>(13)</sup>	15,18% (15 sur 112)
Femmes dans la chambre basse <sup>(14)</sup>	27,57% (59 sur 214)
Femmes dans les conseils municipaux (communes)	26% (mandat 2005-2010) <sup>(15)</sup>

La Tunisie affiche le taux d'alphabétisation le plus élevé au Maghreb<sup>(16)</sup> et occupe la première place au niveau mondial en ce qui concerne le nombre de femmes inscrites à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Malgré cela, la présence des femmes dans les postes de décision reste relativement faible. En effet, il a été constaté que la proportion du genre féminin diminue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie de l'administration<sup>(17)</sup>. Cela constitue un obstacle à la participation politique des femmes, considérant que celle-ci est étroitement liée à la participation à la vie économique<sup>(18)</sup>.

(11) *Women's political participation in the MENA region*. Booklet, Center of Arab Women for Training and Research (CAWTAR), 2009, p.98, (En cours de publication).

(12) Données actualisées (<http://www.ipu.org>)

(13) Élections de 2008 (<http://www.ipu.org>).

(14) Élections de 2009 (<http://www.ipu.org>).

(15) *National empirical studies on Arab Women in local governance in Algeria, Egypt, Lebanon, Tunisia and Yemen*, Center of Arab Women for Training and Research (CAWTAR) et al., 2006, p.6.

(16) Institut National d'Etudes Démographiques (INED-France) 2009 (<http://www.leaders.com.tn/article.php?aid=1219>)

(17) B. Gribaa, *Op. Cit.*, p. 92.

(18) M. Cham, *Influences et interactions entre la participation économique et la participation politique de la femme en vue de la parité de genre. Le cas de la Tunisie*, Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme UN-INSTRAW et le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche CAWTAR, octobre 2009.

Le tableau ci-dessous montre bien le paradoxe de la situation tunisienne, avec un taux d'instruction élevé et un taux de participation à la vie économique et politique en deçà des aspirations des femmes. Selon le *Gender Gap Index* de 2009, la Tunisie occupe la 109<sup>ème</sup> place sur 134 pays et détient un score de 0.623 en matière d'égalité de genre<sup>(19)</sup> (0= inégalité/ 1 = égalité).

<b>Habilitation politique des femmes en Tunisie</b>				
	<b>Rang mondial sur 134 pays</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Ratio H/F<sup>(20)</sup></b>
Femmes dans le parlement (chambre basse)	40	27,57%	72,43%	0,30
Femmes dans les positions ministérielles	107	7%	93%	0,08
Années avec des femmes chef d'Etat (51 dernières années)	41	0	51	0,00
<b>Participation économique</b>				
Participation à la force du travail <sup>(21)</sup>	124	28%	74%	0,38
Législateurs, hauts fonctionnaires et gestionnaires <sup>(22)</sup>	113	9%	91%	0,10
Travailleurs professionnels et techniciens <sup>(23)</sup>	-	-	-	-
<b>Education<sup>(24)</sup></b>				
Inscription dans l'enseignement primaire	1	95%	95%	1,01
Inscription dans l'enseignement secondaire	1	68%	61%	1,10
Inscription dans l'enseignement supérieur	1	37%	25%	1,51

(19) *The Global Gender Gap Report*, World Economic Forum, 2009, p. 178.

(20) 0 = inégalité / 1 = égalité.

(21) Ce pourcentage est calculé en fonction de la totalité des femmes et des hommes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge d'entrer dans la vie active.

(22) Pourcentage calculé sur la totalité des personnes des deux sexes occupant ces postes.

(23) *Idem*.

(24) Les pourcentages d'inscription sont relatifs à la totalité des hommes et des femmes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge de s'inscrire dans chacune des étapes de l'enseignement.

## PARCOURS POLITIQUE, UNE FEMME PARMITANT D'AUTRES



Mme Habiba Massâbi a entamé sa carrière politique au sein du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) en 1974. Elle était la première femme à la tête d'une municipalité en 1985 et tête de liste du parti (RCD) pour les élections législatives en 2004 et en 2009.

*« Il y a une progression certaine au niveau des mentalités. En 1985, j'étais maire de Jerba Midoune. La seule femme membre du conseil municipal et tête de liste du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), il n'y avait pas d'autres femmes. En 1985, il n'y avait pas autant de maturité qu'aujourd'hui. Il y avait une discrimination au niveau de l'administration et non pas au niveau des structures politiques. Certains responsables n'avaient pas accepté qu'une femme émette des décrets municipaux qu'ils devaient exécuter. En revanche, la société avait mieux accepté cela. La femme, mère et épouse, a commencé à entrer en contact avec le maire. Elle venait accompagnée de son mari pour exposer au maire des questions qui la concernaient. Un nouveau phénomène a vu le jour, des pratiques saines. C'est un pont qui a suscité l'intérêt de la femme pour les affaires publiques et dont la conséquence est qu'elle prenne en charge elle-même les préoccupations familiales qui étaient auparavant sous la tutelle de l'homme »<sup>(25)</sup>.*

**Pour plus d'informations sur le projet, contactez nous sur les adresses suivantes :**

P.O. BOX nr.105  
1003 Cité El Khadra - Tunis, Tunisie  
Tel: +216 71 792 298  
Fax: +216 71 780 002

E-mail :  
[info@womenpoliticalparticipation.org](mailto:info@womenpoliticalparticipation.org)  
[gdepaoli@un-instraw.org](mailto:gdepaoli@un-instraw.org)  
[wpp@cawtar.org](mailto:wpp@cawtar.org)  
PageWeb :  
[www.womenpoliticalparticipation.org](http://www.womenpoliticalparticipation.org)

(25)Propos recueillis lors d'une interview dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives de 2009 à Mednine, le 23/10/2009.